



CHOSSES LUES

N° 5-2009
1^{er} Mai au 31 Mai 2009

la revue de presse par Geneviève Casanova



SOCIÉTÉ



TRAVAIL SOCIAL



LÉGISLATION



EMPLOI



LOGEMENT



SANTÉ



SCOLARITÉ



BIBLIO



BRÈVES



COUP DE CŒUR

Vous pensez à la crise, à l'emploi des jeunes, aux mesures successives annoncées pour améliorer cette situation mais vous pensez aussi au démarrage imminent du RSA. Si vous voulez d'entrée avoir de tout cela une vision panoramique sous l'angle de vue des intervenants sociaux, vous pouvez prendre connaissance du texte du Collectif Alerte : tour d'horizon rapide et clair des points à l'ordre du jour de l'actualité... et de ceux qui devraient y être.

A partir de là vous déroulerez sans effort le fil de ces réalités complexes et enchevêtrées : des incantations du dossier jeunes jusqu'à la question des refus de soins en passant bien sûr par le RSA sans rater un question-réponses bienvenu sur le chômage des jeunes.

Mais vous pouvez aussi zoomer : voir par exemple que l'on parle de la Prévention Spécialisée. Mme Bordet, dans un bel entretien où elle propose de « briser le cercle vicieux de la peur », salue sa relative autonomie.

On la retrouve aussi dans un texte du réseau Amadeus (politique de la ville), et nous aimons cette reconnaissance par des observateurs et des partenaires. Apparaître, non pas sous les feux de la rampe, mais bien comme un élément constitutif du maillage social. Comme une pratique qui a fait ses preuves, tout simplement, et qu'il n'est plus besoin de définir.

Un zoom sur le métier d'éducateur spécialisé... cela ne se refuse pas. Un article de bonne facture qui récapitule des évolutions que bien sûr vous connaissez, mais néanmoins nous vous en recommandons la lecture.

Et le dernier zoom, que nous espérons éphémère, sur les stages : les stagiaires percevront bientôt une gratification à partir de 2 mois de stage consécutifs... tout le monde demande des garanties à l'État. Cela vous rappelle l'année dernière ? c'est bien le problème en effet.

Vous verrez se profiler la chronique d'un débat annoncé avec les mesures de sécurité concernant les établissements scolaires : le dossier mérite le détour, il dit des choses très simples, par exemple, qu'il faudrait parler de pédagogie....

Et puis il y a des éclairages qui nous emmènent un peu plus loin : du côté de l'élaboration des statistiques, du bienfondé ou non de l'inscription de l'inceste dans le code pénal, de la pratique du « taking care » : ils donnent des idées de lecture et permettent de rester vigilant sans sombrer dans la morosité

...Bonnes lectures et à bientôt.

Ecouter la version audio de l'édito

Consulter 'Choses Lues' du mois et ses archives depuis 2003

<http://www.addap13.org>

genevieve.casanova@addap13.org



SOCIÉTÉ

Flash société : une cartographie de la délinquance accessible au grand public.....	p 04
Collectif Alerte : les effets de la crise sur les précaires sont-ils sous-estimés ?	p 04
Un entretien avec Mme Bordet : « briser le cercle vicieux de la peur »	p 04
Les principales propositions du rapport Sabeg.....	p 05
Le traitement des mineurs par les forces de l'ordre mis en cause.....	p 05
Rapport 2008 de la HALDE : le nb de réclamations a explosé en 2008	p 05
« L'indépendance de la statistique publique ne se décrète pas »	p 05
Des nouvelles de la politique de la ville.....	p 06
Des préconisations pour une action sociale locale plus efficace (rapport Cayeux).....	p 06
La réforme de la formation professionnelle est sur les rails.....	p 06
Pauvreté, précarité, discriminations : nos éléments.....	p 07
Nouvelles en provenance et autour de la chancellerie.....	p 07
Dossier étrangers.....	p 08



TRAVAIL SOCIAL

Jeunesse : annonces ,initiatives, informations	p 09
Jeunes des ZUS suivis par les missions locales en 2007 : bilan mitigé	
L'accès des publics éloignés de l'emploi au contrat de professionnalisation	
OCDE : « des emplois pour les jeunes »	
« Il faut valoriser les FAJ » : un entretien	
Les éducateurs spécialisés entre nostalgie et nécessité de changement	p 10
Dessiner un espace éducatif pour les jeunes auteurs de violences sexuelles	p 10
« Le care, une révolution micropolitique »	p 10
Une proposition de loi inscrit l'inceste dans le code pénal... ..	p 11
« La représentation ad hoc du mineur » :	p 11
Expériences, points de vue, éléments repérés	p 11
Professions sociales et établissements	p 12
Nos éléments sur le handicap	p 13



LÉGISLATION

Notre sélection n° 5	p 13
Les cahiers juridiques des ASH	p 14



EMPLOI

10 idées reçues sur le chômage des jeunes	p 14
Le conseil d'orientation pour l'emploi fait des propositions	p 14
Autour de la mise en place du RSA	p 15
Nous retenons dans le numéro 5	p 15



La CLCV pointe l'opacité des commissions d'attribution des logements sociaux p 16
 Hébergement urgence p 16



Éthique médicale et précarité : une équation complexe p 16
 Rapport annuel 2008 de la CMU-C p 15
 Les refus de soins restent fréquents p 15



Annonces de M. Sarkozy sur la sécurité dans les établissements scolaires p 18
 Le ministère présente une photographie des dispositifs relais p 18
 Renforcer le repérage du décrochage scolaire p 18



Le Monde p 18
 ASH du 1^{er} Mai 2009 p 18
 ASH du 08 Mai 2009 p 18
 ASH du 15 Mai 2009 p 18
 ASH du 22 Mai 2009 p 18
 On nous signale p 18



ASH du 15 Mai 2009 p 19
 ASH du 22 Mai 2009 p 19
 ASH du 22 Mai 2009 p 19



«Il faut inventer un autre rapport entre l'individu et le collectif» p 20





Flash société : une cartographie de la délinquance accessible au grand public.

09 – 290 – ASH 01/05/09



Tendance tendance..... et à chacun d'en penser ce qu'il veut... ce qu'il peut.

Sur www.cartocrime.net
Délivre une cartographie par département, actualisée chaque mois basée sur les dépôts de plainte. (Observatoire national délinquance).

Collectif Alerte : les effets de la crise sur les précaires sont-ils sous-estimés par le gouvernement ?

09 – 353 – ASH 29/05/09 – pp.23-24 & pp. 34-39



Où l'on retrouve le structurel, un tour d'horizon complet : franchement c'est bien, c'est clair... mais bien sûr c'est inquiétant.

Secours catholique : le pouvoir d'achat se dégrade, « les moyennes ne veulent rien dire »

Les systèmes de protection semblent avoir amorti le choc mais il y a un risque de tarissement : dans certains Dpts le FSL sera épuisé fin juin....

Le projet de réforme du crédit : ne va pas assez loin, ne traite pas des causes.

Le collectif craint que le RSA ne soit pas à la hauteur des attentes.

FNARS : disparités territoriales, emplois très partiels et qu'en sera-t-il de l'accompagnement social, avec Pôle emploi en situation difficile et les Dpts confrontés à l'augmentation des transferts ?

Pour les assoc., l'exclusion des moins des 25 ans du RSA est un échec.

FNARS craint que l'instance de concertation installée par M. Hirsch ne laisse de côté les plus démunis.

Idem à l'Uniopss, qui demande « une allocation pour les jeunes désocialisés »

A noter : le Cnajep est sorti inquiet de la 1^o réunion de cette instance (19/05)

Le plan de relance n'enthousiasme pas : le collectif avait demandé une revalorisation des minima sociaux.

Contrats aidés : leur augmentation les fait simplement revenir à leur niveau antérieur.

FNARS : « effet immédiat sur les stats » mais financement insuffisant pour l'accompagnement.

Les assoc. auraient préféré un meilleur suivi des grands chantiers : Grenelle de l'insertion (avec la simplification des

contrats aidés par ex.), plan hébergement (dont elles demandent l'accélération).

Accès aux soins : la déception est forte (projet Bachelot).

Uniopss : demande que le plafond de la CMU-C soit équivalent au seuil de pauvreté.

Le Collectif demande à être associé « aux futurs sommets sociaux »

A noter dans ce même numéro : « A l'heure de la crise » vient à l'appui de ces constats.

6 pages sur la situation sociale en Lorraine (zone frontalière entre Metz et le Luxembourg).

Les gens qui fouillent les poubelles, les ressources FSL taries en juin, ceux qui se débrouillaient et brusquement ne s'en sortent plus, les femmes seules avec enfants très démunies, les intérimaires qui passent d'un bon niveau de vie à rien, Pôle emploi dépassé, les violences conjugales en hausse, les usagers agressifs....

Un entretien avec Mme Bordet : « briser le cercle vicieux de la peur »

09 – 304 – ASH 08/05/09 – pp.32-33



Nous traitons ces deux pages un peu longuement puisqu'elles touchent votre cœur de métier, et le font bien. On peut toujours s'en inspirer.

Mme Bordet est psychosociologue

Le 4 mai dépôt d'une proposition de loi visant à réprimer « la participation à une bande violence » et les « violences avec port de la cagoule » (cf. 03/09).

On dit que les jeunes des banlieues sont de plus en plus violents ? partagez-vous ce constat ?

Il y a une grande diversité dans ces « banlieues » ; par endroits on observe des formes de violences inquiétantes et aussi des autodestructions, mais tous les territoires ne « plongent pas » : se demander pourquoi est la vraie question. Les territoires « violents » souvent ne sont pas porteurs d'une appartenance symbolique ni d'une visibilité en terme d'avenir (emploi...).

M. Sarkozy dénonce souvent ce qu'il appelle « la culture de l'excuse sociale à la délinquance » ; mais les racines ne sont-elles pas là ?

Il ne faut pas généraliser : il y a des agressivités pathologiques, mais tous ces jeunes ne sont pas a priori violents et il faut tenir compte de ce qu'ils vivent (à travers ce que vivent leurs parents).

Le phénomène des bandes est-il une révolte contre une société qui ne leur laisse pas de place ?

S'y exprime surtout « quelque chose de l'ordre de l'insupportable » : la révolte suppose d'analyser une situation, ce qu'ils ne font pas. Casser c'est exister (avec un plaisir lié à leur âge aussi).

Il faut parvenir à inverser cette énergie : ils ont besoin de supports positifs chez les adultes.

Les lois actuelles les enferment entre débrouille et justice, ce qui détermine la violence.

N'y-a-t-il pas un risque qu'ils s'approprient cette image négative ?

« Cette question de l'intégration du stigmatisé est centrale » : par réaction, ils revendiquent image et transgression (comme beaucoup d'ados).

Mais quand on discute avec eux en petits groupes, ils reconnaissent que ce n'est pas formidable ; ils ont les mêmes aspirations que tout le monde.

Dans ces « quartiers » tous les jeunes ne sont pas là-dedans... mais quand ils obtiennent un diplôme, c'est plus difficile pour eux de trouver du travail... et ça c'est un gros pb : comment les convaincre qu'on leur offre autre chose ?

Comment sortir de cette spirale sécuritaire ?

Il faudrait déjà admettre que l'on y est. Cette société vieillit, et

s'inquiète... alors on continue.

Et les subventions aux assoc's diminuent, on les octroie souvent pour des projets « assez normatifs », on infléchit orientations PJJ...

Même si on n'a pas encore basculé : « ainsi la prévention spécialisée conserve encore une certaine autonomie »

Que proposer pour accompagner ces jeunes ?

Il faut garder la confiance des jeunes et des familles ; préserver le travail d'accompagnement sur la durée et ne pas réagir au cas par cas (là on est dans le sécuritaire) ; « faire avec » en s'appuyant sur la communauté : écoles, habitants, services sociaux, police... ; avoir une présence reconnue des institutions, ce qui va à l'inverse des diminutions d'effectifs actuelles. « L'acquis de la République c'est la présence de la puissance publique au plus près des populations » il ne faut pas laisser la place vide : risque de dérive professionnelle et économie parallèle notamment.

« Nous sommes tous interdépendants et on ne peut pas mettre de côté ces jeunes » Si l'on continue ce sera pire.

Rapport 2008 de la Commission Nationale de Déontologie : le traitement des mineurs par les forces de l'ordre mis en cause - www.cnds.fr

09 – 289 – ASH 01/05/09 – pp. 18



Les alertes se multiplient : même si on peut douter de leur utilité, il faut les saluer.

Menottage abusif, interpellations inutilement violentes, fouilles à nu abusives....

Le durcissement de la politique pénale ne doit « en aucun cas faire perdre de vue « qu'un mineur, même délinquant, même dangereux, est toujours une personne vulnérable »

Se penche sur la « méconnaissance des règles encadrant l'accueil de mineurs en CRA »

Les principales propositions du rapport Sabeg

09-319 – ASH 15/05 & Le Monde 08 - 12/05/09



Un aperçu rapide... en attendant les réactions...

76 propositions réparties autour de 3 axes

« Miser sur la jeunesse »

Développer formations en alternance : instaurer un quota de 5 % pour les entreprises + 50 salariés.

Organiser des états généraux de la formation professionnelle des jeunes avant fin 2009.

Créer haute autorité chargée du rapprochement entre mondes éducatif et professionnel.

Promouvoir la diversité

Créer un Observatoire de la parité, diversité et égalité des chances : identifier, évaluer et analyser les inégalités.

Imposer aux entreprises de produire un diagnostic de leurs actions en matière de diversité.

Un « new deal » pour les quartiers sensibles

Prolonger le PNRU au-delà de 2012 et l'élargir (aménagement global et transports).

Concentrer moyens consacrés à la politique de la ville dans un fonds unique

Généraliser « l'école ouverte »

Rapport consultable (site du 1° ministre)

M. Sarkozy : annonce qu'il valide ces grandes orientations et a demandé au gouvernement d'examiner rapidement ces mesures.

Rappel pour ce qui est des statistiques

Un comité de réflexion a été formé.

Dans le monde (12/05) le Pdt HCI et le bâtonnier de l'ordre avocats (Paris) recommandent d'appliquer le cadre existant... plutôt que des stats...

Rapport 2008 de la HALDE : le nb de réclamations a explosé en 2008

09 – 320 – ASH 15/05/09



Sourires parce que cette instance fonctionne... et une grimace bien sûr. Mais c'est plutôt positif quand même de notre point de vue. Tout est mieux que l'opacité.

Le nombre de réclamations a augmenté de 25%

L'origine : critère le plus souvent invoqué (29%)

L'emploi : premier domaine de saisine (50%)

278 délibérations : concernant majoritairement l'emploi (63%) et le critère de l'origine apparaît dans 36% d'entre elles.

299 recommandations : aux gouvernement, collectivités, entreprises.

42 médiations engagées : plus de 66 % concernent le maintien dans l'emploi et l'aménagement de poste (santé, handicap).

17 transactions pénales proposées : et pour la 1° fois une citation directe (débouchant sur une condamnation pénale) pour refus d'embauche.

Tests de discriminations (logement) ont donné lieu à 6 transmissions au parquet.

Ouvrage le grand truquage : « l'indépendance de la statistique publique ne se décrète pas »

09 – 317 - ASH 15/05/09 – pp.38-39



Comme toujours avec cet éditeur, la table des matières est consultable sur Internet : le prix est léger... à vous de voir. Mais déjà l'entretien donne quelques exemples très clairs.

Le collectif de fonctionnaires Lorraine Data veut « donner à tous les citoyens les clés leur permettant une lecture critique des informations ».

Entretien avec M. Concialdi, un des auteurs

Quelles sont les différentes techniques utilisées pour « accommoder » les stats ?

Ne retenir que ce qui arrange.

Utiliser un « indicateur écran » : par ex pour le pouvoir d'achat on focalise sur les prix mais on occulte l'évolution des revenus... pas de sens.

Changer la façon de compter en gardant le même indicateur en apparence : ce qu'on a fait pour le chômage entre 05 & 07.

Faire dire à un chiffre ce qu'il ne dit pas : pour la délinquance, ils reflètent davantage l'activité d'enregistrement des actes délictueux que de l'évolution de la délinquance elle-même.

Vous parler de l'instauration du seuil de pauvreté « ancré dans le temps » (M. Hirsch)...

Changement de l'indicateur : le taux de pauvreté est fixé à

60% du revenu médian et « ancré dans le temps » veut dire qu'on le fait évoluer pendant 5 ans en fonction du seul indice des prix qui sous-estime la hausse des prix réelle...

Vous parlez aussi de l'usage des moyennes... S'agit-il de dénoncer le fonctionnement de la statistique publique ?

Pas du tout. Mais il en faut un usage pertinent.

L'État affichant une culture de résultats, la question est-elle devenue plus sensible ?

Cela peut expliquer une certaine pression.

Les propositions du CNIS (06/08) pour mesurer emploi, chômage et précarité ont-elles été suivies ?

« Pas vraiment »

En janvier a été créée une Autorité de la statistique publique : est-ce que ça sera une aide ?

Elle peut avoir une utilité mais l'indépendance « se construit dans la durée », elle ne se décrète pas.

Lorraine Data - Ed. La Découverte - 182 p. - 13 €

Des nouvelles de la politique de la ville

09/323 / ASH 15-22-29/05 & Gaz Com 18-25/05/09



Les contributions des Réseaux professionnels sont intéressantes à consulter. Quant aux différents reports annoncés, ils permettent de travailler avec davantage de sérénité à première vue.

Échéancier des Contrats urbains en cours

Mme Amara propose leur prolongation « pour une partie de 2010 ou toute l'année » : faciliterait le travail d'élaboration des prochains.

Révision des zonages

Mme Amara annonce un report de cette réforme à 2012 : « donner aux collectivités locales le temps d'élaborer un diagnostic pertinent »

L'Inter-réseau publie sa contribution

+ 600 chefs de projet à partir d'une enquête flash.

La crise aggrave les pbs : sentiment de lassitude mais « très peu de professionnels observent une montée des pbs d'insécurité ou de délinquance qui serait liée à la crise »

Les CUCS : ont permis de faire avancer la notion de cohésion sociale à l'échelle des territoires.

Problèmes : manque de moyens financiers, de cohérence et souvent de respect des engagements

4 pistes d'amélioration : trouver un équilibre entre cadre national et réalités locales, articuler les différentes dimensions (logement, emploi...), assurer la stabilité du projet et renforcer les péréquations.

Contribution du réseau Amadeus

Attaché à une politique de la ville « fortement portée au niveau national » et moins cloisonnée.

Il faut adapter axes et objectifs en fonction des priorités du plan Espoir banlieues, de l'expertise locale et des évaluations des CUCS.

Transformer les CUCS en contrat d'objectifs et de moyens : les signataires précisant leurs engagements. Par ex., pour les CG, les moyens qu'ils comptent consacrer aux équipes de prévention spécialisée...

Élargir les signataires à EN & Justice.

Poursuivre dispositifs efficaces : maisons emploi, ateliers santé ville, PRE, etc.

Déléguer les crédits État aux collectivités lorsqu'elles le souhaitent

Un 2° programme national rénovation urbaine.

La nouvelle géographie devrait articuler 3 niveaux : ZFU, ZUS et autres territoires définis localement par les signataires du CUCS.

Synthèses des préfets attendues pour mai.

Réorganisation autour de 3 instances nationales

Décret n° 2009-539 du 14/05, J.O. du 15/05/09

Le Conseil national des villes, CNV : « instance de concertation » avec attributions renforcées (doit être consulté sur toutes dispositions concernant la politique de la ville).

Le comité interministériel des villes, CIV : « instance de décision » ; définit anime et évalue les actions de l'État en matière de politique ville.

La DIV devient SGCIV, Secrétariat général du comité interministériel des villes : « instance de préparation et d'exécution » des travaux du comité.

09 – 350 – ASH 29/05/09

Santé dans les ZUS : 2 études

Ces documents s'adressent aux décideurs et acteurs de la politique de la ville pour les éclairer.

Disparités sociales et territoriales de santé entre ZUS et autres quartiers (2005 Île-de-France).

Une analyse à partir de l'enquête décennale (2002-2003) : met en relations morbidité, santé perçue et caractéristiques socioéconomiques.

Des préconisations pour une action sociale locale conjointe plus efficace dans le rapport Cayeux

09 – 303 – ASH 08-22/05/09 – pp. 5-6



?

Que fera-t-on de ce rapport ? nous recommandons tout d'abord d'en prendre connaissance...

Mission confiée au maire de Beauvais à partir des résultats du « plan d'harmonie sociale » envers les travailleurs pauvres mis en place en 2004.

Souligne la « multiplication d'intervenants » ; le Dpt « acteur incontournable » parfois trop éloigné des problématiques locales ; outils parfois « mal ou peu utilisés » même si un gros travail est réalisé Dpts, collectivités infra-départementales et assocs)

Préconise : « un droit opposable à la solidarité locale » (alimentation, mode de vie décent, accès aux soins, prévention du surendettement).

Généraliser la création des CIAS et en faire des guichets uniques.

Repenser le soutien de l'État au financement de l'action sociale locale (compensations)

Uniformiser les procédures de recouvrement des bailleurs sociaux, rendre obligatoire de souscrire à une mutuelle (extension chèque-santé)

Rapport Cayeux sur le site du premier ministre

L'Unccas : favorable au développement de l'action au niveau intercommunal mais regrette de ne pas voir été associée à ce travail ; juge « peu réaliste » le droit opposable à la solidarité locale et estime qu'il n'y a pas de doublons entre Dpts CCAS.

La réforme de la formation professionnelle est sur les rails

09 – 306 – ASH 08-22/05/09 – pp. 5-6



Ce qu'il n'est pas permis d'ignorer !!

Projet de loi adopté en conseil des ministres le 29/04 et discuté

à l'Assemblée à partir du 2 juin.

Élargir le CIF aux formations en temps libre, utilisation du DIF après la rupture du contrat de travail, généraliser un passeport VAE.

Tout salarié (2 ans d'ancienneté) doit pouvoir bénéficier bilan d'étape tous les 5 ans.

Former 500 000 salariés sup par an (fonds paritaire sécurisation des parcours professionnels).

Orienter financements vers ceux qui en ont besoin: chômeurs, salariés peu qualifiés

Étendre contrat professionnalisation bénéficiaires RSA / ASS / contrat unique insertion.

Permettre meilleure allocations des fonds pour PME

Renforcer pilotage et évaluation : plan national

A noter : la FNATH estime que le projet fait l'impasse sur les personnes handicapées et demande un volet spécifique.

Pauvreté, précarité, discriminations : nos éléments



La réforme du crédit à la consommation est de toute façon intéressante... et tombe à pic à l'aune du baromètre du surendettement. A noter sur le terrain du crédit que l'épargne solidaire se porte bien, il faut bien avoir des nouvelles satisfaisantes de temps en temps. Les grandes enquêtes de l'Insee sont toujours pleines d'enseignements.

09 – 292 – ASH 01/05/09

Le projet de réforme du crédit à la consommation présenté en conseil des ministres

Le 22/04 : Voir avant-projet dans le numéro de mars 2009.

A été rajouté un art. sur les cartes de fidélité des magasins : elles doivent prévoir obligatoirement une fonction de paiement au comptant.

L'inscription au FICP ne peut dépasser 10 ans.

Suspension des procédures à l'encontre des biens dès que le dossier de surendettement est déclaré recevable par la Banque de France.

Dans le calcul du « reste à vivre » sont ajoutés les frais de santé.

09 – 308 – ASH 08/05/09

Banque de France : baromètre du surendettement à fin mars 2009

Sur 12 mois glissants, hausse de 8% du nb dossiers

Mais depuis début 2009, hausse de 16% par rapport à la même période il y a un an.

Endettement moyen par dossier : 39 500 €

Sur les 12 derniers mois 22% des dossiers recevables ont fait l'objet d'une orientation vers la procédure de rétablissement personnel

09 – 362 – ASH 29/05/09

Des nouvelles de l'Épargne solidaire

L'encours : 1,6 milliard d'euros (+ 0,6% en 1 an).

Certains placements ont souffert mais livrets bancaires et actions non cotées vont bien.

En 2008 l'épargne Finansol a représenté 379 millions d'euros d'investissement dans des activités solidaires : soit une hausse de 34%.

INSEE : enquête 2009 sur les revenus et le patrimoine des ménages

+ une étude: Inégalités de niveau de vie et mesures de la pauvreté en 2006 - 16 p.

2006 : les 10% les plus modestes avaient un niveau de vie 3,4 fois moindre que les 10% les plus aisés.

La pauvreté s'estime en terme monétaire (seuil de 880 € par mois) mais aussi en terme de privations (à partir de 27 indicateurs).

Plus d'un 5° de la population subit l'une des deux et 5% cumulent les deux formes.

Niveau de vie : augmente 1,3% entre 03 et 05 mais ce n'est qu'une moyenne...la dégradation des situations d'emploi entraîne une baisse de 14% pour les ménages d'ouvriers et d'employés non qualifiés

09 – 350 – ASH 15/05/09

Mesure de la pauvreté : le décret instituant le tableau de bord d'indicateurs est paru

Décret n° 09-554 du 20/05/09, J.O. 21/05/09

Objectif de baisse d'un tiers de la pauvreté en 5 ans, réaffirmé dans la loi généralisant le RSA

38 indicateurs se rapportent à 11 objectifs :

- Lutter contre pauvreté monétaire et inégalités
- Contre cumul des difficultés de conditions de vie
- Contre la pauvreté des enfants
- Contre la pauvreté des jeunes
- Contre la pauvreté des personnes âgées
- Contre la pauvreté des personnes en emploi
- Favoriser l'accès à l'emploi
- L'accès et le maintien dans le logement
- L'accès à l'éducation / formation
- L'accès aux soins
- Lutter contre l'exclusion bancaire

Le CNLE avait bien accueilli ce tableau – Cf. n°4

Inclusion active : le Parlement européen fait des propositions concrètes

Rapport adopté le 5 mai : différentes demandes.

Convenir d'un objectif en matière de revenu minimum et de remplacement (avec calendrier)

Réduire la pauvreté de 50% d'ici 2012

Mettre un terme au sans-abrisme d'ici 2015.

09 – 327 – ASH 15/05/09

Les usages domestiques de l'eau

Pas de tarification sociale en France : existent des mécanismes de traitement des impayés (FSL).

Le Conseil économique et social demande que soient signées des conventions avec les distributeurs

Des nouvelles en provenance et autour de la chancellerie



Plutôt positif ce mois-ci : ça change il faut avouer.

09 – 355 – ASH 29/05/09

Les modalités de l'audition de l'enfant par la justice sont détaillées

Décret n° 2009-572 et arrêté 20/05, JO 24/05/09

En application de la loi réformant la protection de l'enfance (2007) : l'audition est de droit dès lors que le mineur en fait la demande ; le juge ne peut plus refuser de l'entendre. Modalités.

Violences faites aux femmes : Mme Dati dresse un bilan positif de l'action mise en place....

« C'est bien la lutte contre ces violences qui progresse et non le phénomène qui s'amplifie »

En 2007 augmentations de 19,5% du nb de condamnations (30% d'emprisonnements fermes)

Île-de-France : taux de réponse pénale de 84%
Délais « très brefs » entre les faits et le jugement: de 48 h à 32 mois
Éviction du domicile du conjoint violent : en matière pénale concerne 13% des auteurs en 2008 et plus de 18% depuis début 2009 ; au civil est elle satisfaite à 82%.
...Et annonce un projet de loi :
Renforcer lutte contre mariages forcés : consacrer notamment la notion de violence psychologique dans le code pénal
Alourdir les peines prévues contre les violeurs et agresseurs utilisant des produits pour soumettre les victimes sans résistance.

Dossier étrangers



Que la fermeture de Sangatte n'ait rien résolu n'étonnera guère les intervenants sociaux. Ce sera intéressant de suivre l'action du HCR. Le Conseil d'État rappelle à l'ordre... soulignons-le, comme nous l'avions fait en mars pour la Cour de Cassation... c'est intéressant à noter.

Voir rapport sur l'administration « ad hoc » (travail social) et rapport 2008 CNDS (société)

09 – 287 – ASH 01-29/05 & Le Monde 25/04/09

Migrants à Calais : annonces et réactions

M. Besson le 23/04 : refuse d'installer de nouveau un centre permanent mais propose un schéma humanitaire (point de recueil des demandes d'asile, dispositif mobile d'info, point distribution repas, permanence d'accès aux soins, point sanitaire et accueil de jour des plus fragiles).

Disparition des « jungles » avant fin 2009 : demande au préfet un plan de démantèlement.

On estime à 800 le nb de clandestins présents.

Les assocs : saluent avancées humanitaires

Sont sceptiques sur le dépôt des demandes d'asile (procédure prioritaire, risque renvoi dans un autre pays UE... décourageant).

Démanteler les « jungles » risque de déplacer pb.

Le HCR s'installe à Calais à partir du 3 juin

En partenariat avec assocs françaises et britanniques

Informers les migrants : sur la possibilité de demander l'asile en France, et sur la réalité britannique (différente de leurs espérances).

Trouver solutions d'hébergement pour les soustraire aux passeurs.

09 – 321 – ASH 15-22/05/09

Centres de rétention

M. Besson signe les marchés le 10 mai

Le tribunal administratif devait rendre sa décision le 13 mai suite au référé Cimade (voir 2009-4) mais l'appel d'offre n'était suspendu que jusqu'au 7 mai.

Les assocs ont déposé 2 nouveaux recours en annulation de ces contrats : GISTI / ADDE... le 15/05 sur les 5 lots non attribués à la Cimade et la Cimade le 18/05 sur l'ensemble du marché.

Et le conseil d'État doit rendre sa décision sur le recours « au fond » contre le décret d'août 2008.

Par ailleurs le GISTI rejoint la CPCA qui appelle à une mise à plat des relations contractuelles entre pouvoirs publics et assocs.

09 – 356 – ASH 29/05/09

« État du dispositif national d'accueil des demandeurs

d'asile et des réfugiés en 2008 »

Document de l'OFII

Premières demandes d'asile en hausse de 16,7%

Nb de mineurs accompagnants : + 49,4%

Demandes d'entrées en CADA : presque doublé entre 1° et 2° semestre 2008

Entrées en CADA : ont augmenté de 7,7%

Les délais d'accès à la prise en charge en CADA se sont allongés (56 jours contre 37 en 2007)

Durée moyenne de séjour s'est allongée de 1,6% à cause « des délais d'instruction des recours »

FDTA : capacités d'accueil insuffisantes et manque de solutions pour déboutés et réfugiés.

Les besoins de prise en charge (CADA) ne sont couverts qu'à 35%

Réclame 5 000 places de CADA avant 2012 et 1 000 places en centre provisoire d'hébergement (CPH) : anticiper sur la sortie des réfugiés vers le dispositif spécialisé.

M. Besson donne sa feuille de route au groupe de travail sur les mineurs isolés

Diagnostic : identification de cette population, gestion de la reconnaissance de l'âge, définition de la notion d'isolement et du lien de parenté

Faire propositions : pour améliorer procédures zone d'attente et étudier administration ad hoc.

Actuellement administrateur désigné dans 87% des cas : objectif de 100 % dès 2010

Préciser règles prise en charge ASE des mineurs admis ou présents sur le territoire (cf. loi 07).

Faire propositions sur jeunes majeurs « supposés rejoindre leur pays pour obtenir un titre de séjour »

A noter : Rapport 2008 de l'ANAFE

« L'inhumanité en zone d'attente » : « non-respect des droits fondamentaux » et notamment la situation des mineurs isolés est contraire à la CIDE.

Critiques démenties par le ministère et réponse sur le site de l'ANAFE

Nous signalons dans le numéro 5

09 – 310 – ASH 08/05/09

Le Conseil d'État inclut dans le droit constitutionnel d'asile le droit à des conditions matérielles d'accueil décentes

« Corollaire » du droit d'asile. Requête 325884

La régionalisation de l'admission des demandeurs d'asile inquiète la CFDA

Fermeture des plateformes associatives ; pb de l'hébergement (les CADA sont saturés...).

09 – 288 – Lien social 30/04/09 – pp. 10-16

Un dossier sur la restructuration du SSAE

Suite au transfert de ses missions de service public à l'ANAEM (Voir février 2009)

Historique, fusion ou absorption ?, entretien avec le Directeur du nouveau SSAE.

09 – 310 – ASH 08-29/05/09

Un décret simplifie les formalités des visas de long séjour

n° 2009-477 du 27/04/09, JO du 29/04/09

+ arrêté du 19 mai 2009, J.O. 26/05/09

Le visa vaudra titre de séjour : mentions « vie privée et familiale ; visiteur ; étudiant ; salarié... »

09 – 351 – ASH 08/05/09

Accord de gestion des flux migratoires signé avec le Cameroun (le 21 mai)



Jeunesse : annonces ,initiatives, informations



Le bilan des l'accueil en mission locale des jeunes habitants les ZUS n'est pas décourageant... Mais ces chiffres datent d'avant la crise. Comment un pays aussi centralisé que le nôtre peut-il à ce point manquer de stats, pilotage et autres outils nationaux ? Vous vous posez parfois cette question, l'entretien sur les FAJ n'y répond pas... Mais les intervenants de terrain s'expriment à travers le Collectif Alerte (voir article en rubrique Société)

En rubrique emploi, 10 questions sur l'emploi des jeunes et les propositions du Conseil d'orientation pour l'emploi

09 – 354 – ASH 29/05/09

Deux initiatives

« La mission locale, l'y viens, j'y tiens »
Campagne lancée par l'UNML : faire prendre conscience de l'intérêt de leur travail.

Du 2 au 10, juin des témoignages de jeunes seront recueillis : remis le 19 juin à MM. Hirsch et Wauquiez (journée sur l'insertion des jeunes)

L'ADF : Guide des politiques départementales en faveur des jeunes (2000-2008)

Recense les bonnes pratiques

09 – 322 – ASH 15/05/09

Une annonce du secrétaire d'État chargé de la politique de la ville

Création d'un « Conseil national des entreprises pour la banlieue » pour promouvoir l'alternance sous toutes ses formes.

Remises à niveau ou formations.

09 – 293 – ASH 01/05/09

Jeunes des ZUS suivis par les missions locales en 2007 : bilan mitigé

Les jeunes habitant en ZUS ont représenté 18% des 995 000 16/25 ans reçus en entretien individuel.

Parmi ces 175 000 jeunes issus de ZUS 67 000 ont pris contact pour la 1^o fois en 2007.

Sous-représentés dans l'accès aux contrats aidés du secteur marchand et contrats d'apprentissage.

Surreprésentés dans l'accès en CA et dans l'IAE.

L'accès à l'emploi des jeunes de ZUS nouvellement accueillis s'est amélioré entre 06 & 07 : 18% ont trouvé un emploi « classique » dans les 6 mois ayant suivi leur premier accueil.

Mais à profil égal probabilité de trouver un emploi dans ce délai pour les 18/21 ans : 25 % si hors ZUS et 20% pour les

habitants des ZUS.

DARES – 1^o Infos 1^o Synth. n^o 17.1

09 – 337 – ASH 22/05/09

Missions locales et Chambres de commerce signent un accord pour l'insertion professionnelle des jeunes

Favoriser l'accès à l'apprentissage.

Développer le parrainage vers l'emploi pour les 16/25 ans.

Renforcer l'implication des entreprises : informer les missions locales sur métiers et filières, faire proposer leurs locaux aux jeunes...

09 – 349 – ASH 29/05/09

OCDE : « des emplois pour les jeunes »

Rapport remis à MM. Wauquiez et Hirsch

Dans tous les pays de l'OCDE les jeunes sont les premiers à perdre leur emploi et n'ont qu'un accès limité à la protection sociale : idem en France

Il faut prendre des mesures rapides et ciblées faute de quoi les jeunes débutant sur le marché du travail en 2009 seront une « génération sacrifiée ».

Le plan de M. Sarkozy va dans la bonne direction, car il est « dans une perspective de long terme »

Mais l'OCDE recommande entre autres

Étendre les conditions d'éligibilité à l'assurance chômage pour les jeunes (valider toute période d'emploi, de stage ou d'alternance)

Instaurer un filet de sécurité pour les moins de 25 ans les plus démunis, étendre à terme le RSA.

Augmenter le nb de places d'apprentissage dans le secteur public pour les moins qualifiés.

Convertir automatiquement les emplois temporaires en CDI au bout d'un certain temps ou nb de renouvellements (comme aux Pays-Bas).

Subventionner « modérément » le travail étudiant

Étendre l'obligation de scolarité jusqu'à 18 ans pour les jeunes sans formations ni savoirs de base.

09 – 322 – ASH 15/05/09

Comment faciliter l'accès des publics éloignés de l'emploi au contrat de professionnalisation

Profite surtout aux jeunes diplômés (DARES 20.1) Le rapport Pilliard : inventorie les difficultés (accompagnement insuffisant, SPE peu impliqué et coût trop élevé pour les entreprises).

Propose : convention type (Pôle emploi / OPCA), dispositif d'animation nationale, simplifier l'accès des entreprises au contrat.

M. Wauquiez : des mesures d'aide aux entreprises sont déjà décidées (voir 2009-4) et M. Pilliard est chargé de relancer le contrat.

09 – 312 – ASH 08/05/09

« Il faut valoriser les FAJ »

Le FAJ a été mis en place en 89 et décentralisé en 2005 (compétences obligatoires des CG).

Permet d'attribuer des aides : avec une double orientation, sociale et professionnelle.

Entretien avec Mme Loncle, chercheuse qui a été auditionnée par la mission sénatoriale

L'application diffère selon les Dpts. Parfois on examine les ressources des parents, ce que la loi ne prévoit pas ; parfois conçu comme aide à l'insertion ce qui les exclut une partie des plus en difficulté.

Cela dépend de l'existence ou non d'une politique de la jeunesse départementale structurée et de l'image des jeunes sur ce territoire.

Il faudrait introduire « une coordination au niveau national » ; peu d'infos remontent.

On peut consulter le blog du sénat <http://blogs.senat.fr/jeunes/>

Les éducateurs spécialisés entre nostalgie et nécessité de changement

09 – 294 – ASH 01/05/09 – pp. 30-33



On parle de vous de vous de vous, nous n'allons pas bouder votre plaisir. Même si à vrai dire cela reprend des choses connues d'une majorité d'entre vous, c'est un arrêt sur image de qualité.

Métier né après la guerre, des mouvements d'éducation populaire : place inconfortable.

Trop « militants » pour certains, trop proches « du contrôle social » pour d'autres.

« Les pratiques éducatives (...) ont un rapport direct avec la reproduction ou non de l'ordre social » (un Dteur PJJ)

Des transformations objectives s'ajoutent à ces doutes récurrents : loi 2002-2, lois 2007...

En 2008 l'enquête « Emploi » de l'Unifaf : les ES dominent toujours la filière éducative mais le nb de ME est en forte hausse. Employeurs tentés par les diplômés niveau IV.

M. Tronche (Snasea) : pas apporté la preuve que la qualité des prestations (...) [en] était amoindrie. (...) C'est une grosse responsabilité que nous portons collectivement »

Années 70, l'ES est assimilé à un « technicien de la relation » : part de subjectivité reconnue ; le métier repose sur des compétences humaines.

Age d'or ? Beaucoup le pensent. Le mythe de l'indicible soudait la profession.

Années 90 : on se demande ce qui permet de dire que le diplôme sera obtenu ; réformes du DEES en 04 & 07 avec un référentiel « métier ». On passe d'une logique d'acquisition des savoir à une logique d'acquisition de compétences et en plus le diplôme s'ouvre à la VAE en 2004, (l'identité des ES se construisait beaucoup dans les écoles).

Alors profession au milieu du gué ? Entre mythes fondateurs et nouvelle commande sociale.

M. Cambon (Dteur centre d'accueil d'urgence et sociolinguiste) a analysé des témoignages et atteste d'une situation paradoxale.. Et les ES ont du mal à se rassembler autour d'un socle théorique : ils doivent retravailler leur univers conceptuel.

« Formulations complexes qui [leur] permettent de se désigner comme des professionnels légitimes, beaucoup plus qu'elles ne désignent des réalités complexes ».

Les ES investissent les supervisions mais n'en font pas un outil pour affirmer leur identité ou asseoir une recherche (Un Dteur Sce IOAE)

L'image d'un ES engagé est toujours bien vivante dans la profession et dans la formation.

M. Janvier (fondation Trévidy) : « il y a un impensé qui fonde le métier sur cette illusion que l'homme n'aurait pas besoin de technique pour rencontrer ses pairs » ; « la technicisation des process dans le travail éducatif n'est en soi ni bonne ni mauvaise, elle est ». La profession doit se saisir des outils à sa disposition pour affirmer sa raison d'être.

M. Bouchereau (ES) propose une 3^e voie : « un engagement assumé » dont on a une compréhension théorique (voir 01/09 « Pour une éthique de l'implication »).

M. Cantrin (Dteur ITES Brest) : la profession doit continuer à s'adapter aux évolutions sociales et il faut réfléchir en formation sur « la clinique de l'ES et la manière qu'il a d'entrer en relation avec les usagers »

M. Rollier (Dteur CREA Bretagne) : la spécificité du métier est un savoir-faire qui s'insère entre bénévolat et rôles institutionnels (médecins...), et les pouvoirs publics essayeront de le conserver.

Unifaf : la montée en puissance des ME, AMP... ne menace pas la place centrale de l'ES

M. Tronche (SNASEA) : l'ES « donne sa cohérence à la filière » (chaînage entre niveaux V & III et pontage avec l'enseignement-recherche).

Dessiner un espace éducatif pour les jeunes auteurs de violences sexuelles

09 – 357 – ASH 22/05/09 – pp. 33-35



Ce sujet est peu abordé, du reste la recherche-action est née aussi de cet angle mort : une publication serait bienvenue...

En Rhône-Alpes de 2005 à 2008, recherche-action avec des équipes PJJ et des psys : s'interroger sur la place de ces conduites dans le processus adolescent et éclairer la pratique éducative.

Analyse de 110 dossiers clos et entretiens autour de 20 situations actuelles (jeunes et parents).

Faits reprochés : 30% sont des attouchements sexuels (délits) et 70% des viols (crimes).

« Les adolescents ont beaucoup de mal à parler des faits qui leur sont reprochés (...) comme s'ils se considéraient soit absents de la scène soit spectateurs sans voix »

L'examen des situations familiales : un grand nombre de confusions générationnelles.

Peu de jeunes suivis sur le plan éducatif avant leur mise en examen (plutôt AEMO)

Les auteurs se divisent en 2 groupes :

1. « Préadolescents » (14 ans au moment des faits), 50% d'agressions et 50% de viols, actes accomplis seuls et qu'ils reconnaissent : « Mettre à l'épreuve leur place comme sujet » (...) à partir du choix d'une victime enfant » ; en général mesures d'IOE : « sidération et désir de protéger »

2. « Adolescents » (moyenne d'âge 16 ans), mis en examen pour viol (en réunion), reconnaissance des faits partielle : « mettre à l'épreuve leur identité » ; contrôle judiciaire et détention provisoire fréquents : on est davantage dans le contrôle.

Pourtant le travail clinique montre que le 2^e groupe est plus fragile avec « des risques d'effondrement psychique majeur »

Pistes de prise en charge éducative :

Nécessité d'un outil de médiation par ex. avec un questionnaire dans le rôle du tiers ; réfléchir sur l'altérité, sortir du déni de culpabilité (récit).

Travailler les représentations des professionnels sur le sexuel.

Prise en charge en groupe, effet miroir : positive.

Systématiser les mesures permettant un travail sur la compréhension du sens, comme l'IOE.

Il faut accompagner les parents.

Contact : pascal.roman@unil.ch

(professeur de psychologie clinique)

« Le care, une révolution micropolitique »

09 – 358 – ASH 29/05/09 – pp. 40-41



Voilà, ce n'est pas inintéressant du tout et donne une modélisation d'un concept que vous pouviez ne pas connaître.

Entretien avec Liane Mozère qui a préfacé :

'Un monde vulnérable. Pour une politique du « care »

(J. Tronto, professeure de théorie politique- USA)

Quelle définition donneriez-vous du care ?

Ce n'est pas une théorie mais une pratique, contextualisée,

inscrite dans un agencement collectif. Je dirais que Aides par ex fait du caring.

Pour J. Tronto, c'est « tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre monde, de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible ». Ce n'est pas la gentillesse...

Quel est le processus de cette pratique ?

J. Tronto définit 4 étapes :

1. Se soucier de (caring about) : reconnaître les difficultés spécifiques rencontrées par certains ;

2. Se charger de (taking care) : assumer une responsabilité à cet égard et déterminer la réponse à apporter ;

3. Prendre soin de (care giving) : c'est la phase la plus concrète, le contact direct ;

4. Recevoir le soin (care receiving) : permet d'évaluer l'adéquation de l'aide proposée.

En quoi se distingue-t-il d'une démarche classique de soin ou d'accompagnement social ?

Le care est dérangent car nous y sommes tous inclus, interdépendants aux autres et au monde.

« La relation d'aide est forcément asymétrique » mais inscrite dans un collectif où le non-spécialiste peut apporter quelque chose et améliorer le care.

Ainsi cette notion peut transformer « la pensée sociale et politique » : notamment la façon dont nous traitons les autres mais on en est loin...

Est-il une alternative à la conception libérale d'une société d'individus autonomes ?

« 2 visions du monde totalement différentes ».

Le care est une « éthique de la relation », mais pas duelle. Se rapproche de la clinique de La Borde : où « l'ensemble de l'institution tend à être thérapeutique, y compris pour les soignants ».

Attention, le care ne relève pas que du soin et n'est pas réservé aux femmes.

Concrètement comme peut-il se traduire dans les pratiques des professionnels ?

« Vise à redonner parole et puissance d'agir aux gens » là où ils vivent et agissent » : les reconnaître.

On pourrait imaginer des groupes transversaux de travailleurs sociaux et les spécialistes ne seraient pas les seuls à avoir la parole.

Ed. La Découverte 2009 – 240 p – 23 €

Table des matières disponible en ligne

« La représentation ad hoc du mineur » : des propositions de la Fédération des administrateurs

09 – 284 – ASH 01/05/09 – pp. 21-22



Ne concerne pas uniquement les mineurs étrangers comme on pourrait presque le penser. Mais ce qu'ils en disent est intéressant.

Le cadre juridique manque de clarté.

Souhaiterait que la représentation soit étendue à tous les mineurs étrangers isolés sur le territoire ou à la frontière et que ce mandat s'entende sous la dimension de la protection de l'enfance. Avec objectif de pouvoir désigner en amont zone attente.

Propose un statut juridique pour l'administrateur, et pas seulement économique.

Définir contenu et limites de son mandat, ainsi que sa place dans la procédure.

Formation (obligation de compétence).

Le mécanisme de représentation n'est pas une fin en soi, mais un moyen.

Une proposition de loi inscrit l'inceste dans le code pénal & un entretien avec M. Coutanceau

09 – 291 – ASH 01/05/09 – pp. 17-18 & 38-39



Alors, du bruit pour grand-chose, ou une réelle avancée, le débat est ouvert.

Proposition adoptée par l'Assemblée le 28/04.

Qualification de l'inceste qui comprend la contrainte physique ou morale.

Ferait partie des circonstances aggravantes et alourdirait sanctions si mineurs âgé de + 15 ans.

Information dans établissements scolaires et formation personnes intervenant auprès d'enfants.

Démarches judiciaires : assoc protection enfance pourraient exercer droits reconnus à la partie civile.

Administrateur ad hoc systématiquement désigné.

Entretien avec M. Coutanceau, psychiatre

La démarche peut être intéressante même si la nécessité ne s'en faisait pas sentir dans sa pratique.

Il faut permettre aux travailleurs sociaux, psy, médecins de progresser dans le dépistage.

Il faut se demander pourquoi les familles se taisent : « pour que les gens parlent il faut leur faire comprendre qu'ils seront entendus »

Expériences, points de vue, éléments repérés



Nous aimons le psychosocial, combler cet « angle mort » à la fois dans votre pratique et dans celle des psychiatres, vraiment nous y croyons. Lien Social se penche aussi sur une coordination de ce type. C'est bien. Autre angle mort avec handicap et errance : décidément le travail social, même s'il est inquiet, a des beaux jours devant lui, nous y croyons

Une coordination psychosociale pour jeunes suicidaires : le chaînon manquant



09 – 295 – ASH 01/05/09 – pp. 34-37

À Clermont-Ferrand, une psychologue reçoit les jeunes à la fois au Point accueil jeunes et aux urgences psy du CHU. Permet de suivre les jeunes sur la totalité du parcours, et de les faire accéder rapidement à une consultation psy en terrain « connu » ; un plus pour les travailleurs sociaux et aussi pour l'hôpital (suivi à la sortie).

PAJ : 04 73 42 11 74

Vous avez dit « jeunes incasables » ?

Nous vous signalons que les synthèses de 3 études que nous avons mentionnées en leur temps sont maintenant téléchargeables sur le site de l'ONED

Analyse des facteurs de risques et de vulnérabilité des adolescents

Des jeunes de 14 à 16 ans « incasables » ? Itinéraire de jeunes aux marges du collège

Une souffrance maltraitée, parcours et situations de vie des jeunes dits « incasables »

Quand psychiatrie et action sociale travaillent ensemble : un dossier de Lien social

09 – 324 – Lien social n° 929 – pp. 10-16



Voilà qui nous plaît vous le savez.

Dans le 93 rapprochement depuis 3 ans (impulsion DDASS) ; 3 initiatives concrètes

2 équipes mobiles de psychiatrie se déplacent à la demande des travailleurs sociaux

Une formation « santé mentale / action sociale » organisée par hôpital psy est ouverte à tous les travailleurs sociaux du 93

Des instances de concertation (Resad) pour les professionnels des deux champs : prises en charge concertées.

Errance et handicap : la double peine

09 – 360 – ASH 29/05/09 – pp. 31-33



La vie dans la rue est source de pathologie invalidantes et les personnes en situation de handicap se précarisent parfois brutalement.

On ne connaît pas le nb de personnes concernées.

DDASS Paris & Handicap International ont travaillé là-dessus : situations très diverses et rendues très difficiles par le manque de fluidité des prises en charge (secteur hébergement : peu d'accessibilité, manque de connaissances du champ handicap..) ; un opérateur unique est illusoire.

Préconisent 1 équipe réduite connaissant hôpital, champ social et question liées au handicap : suivrait le parcours des personnes pendant 2/3 ans.

Handicap International a créé une cellule « précarité et handicap » (août 08 et qui a fermé en février, l'assoc quittant la France) : démontré que le phénomène n'est pas marginal et qu'une interface est efficace.

La DDASS Paris travaille à un projet de ce type.

Le délégué aux prestations familiales et le secret professionnel

09 – 361 – ASH 29/05/09 – pp. 29-30

Par MM. Verdier & Pimpeterre

Chargé de mettre en œuvre la mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (loi 2007 protection enfance). Diplôme travail social niveau III + certificat compétence et serment prêté devant le TGI « je jure de ne rien révéler ou utiliser de ce qui sera porté à ma connaissance à l'occasion du mandat judiciaire ». Ils ne sont pas astreints au secret professionnel. Mais de par leur profession, l'égalité avec d'autres mesures, leur mission... ils devraient l'être.

marc.pimpeterre@wanadoo.fr; verdierpi@aol.fr

SSIG : en dehors ou à l'intérieur du marché ?

09 – 333 – ASH 22/05/09 – pp. 21-22

Sans directive spécifique, ils se trouvent soumis à la jurisprudence des SIEG : comment préserver leur spécificité (transposition du droit à fin 09) ?

MP4 champ social : recommandation aux futurs députés européens pour obtenir le reclassement des services sociaux

d'intérêt général dans les services non économiques d'intérêt général (SNEIG)

Une journée avec une monitrice-éducatrice au lieu de vie Le Coral

09 – 316 – ASH 08/05/09 – pp. 28-31

Accueille personnes de 18 à 45 ans souffrant de troubles psychiques.

Site très fourni www.lecoral.fr

Un dispositif d'insertion de femmes dans le bâtiment

09 – 325 – ASH 15/05/09 – pp. 34-37

Depuis 1995, l'association Habiter au quotidien forme 8 femmes par an aux métiers du second œuvre bâtiment : élargir les choix professionnels à un secteur porteur d'emploi. La formation débouche sur 50% de placements mais pas forcément dans le bâtiment.

Contact : 01 45 42 42 86 – hquotid@aliceadsl.fr

Professions sociales et établissements



On parle beaucoup des contractualisations, en voici un premier visage... Quant à la gratification des stages... espérons qu'on en parle moins que l'année dernière... les feuilletons sont déjà complexes, ce serait bien d'éviter les remakes.

09 – 363 – ASH 22-29/05/09

A noter du côté des syndicats employeurs

Les Assemblées générales du SOP et du Snasea ont adopté le projet d'union des deux organisations.

Statuts en cours d'élaboration.

Rapprochement prévu pour début 2010.

09 – 336 – ASH 22-29/05/09

Nouvelles mesures sur la gratification : la colère monte (voir n° 4)

Dans le plan d'urgence pour l'emploi des jeunes a été annoncée le 24 avril une gratification pour les stages de 2 mois (projet en examen au Parlement).

Aforts & GNI réclament des assurances : ont écrit aux ministères concernés en demandant des garanties sur le financement de cette mesure.

ONES : craint une augmentation des pbs ; propose que les gratifications soient versées par un organisme indépendant et qu'un comité de pilotage évalue les effets et propose des ajustements. Va interpeller les parlementaires.

Dpts et Régions : dénoncent précipitation et imprévoyance de l'État.

L'ADF : estime le coût de la mesure entre 40 et 50 millions et dénonce le manque de concertation.

L'ARF : demande à l'État d'assumer les conséquences de sa décision.

M. Hirsch indique s'être saisi du pb.

09 – 302 – ASH 01/05/09 – p. 14

La DGAS dresse un premier bilan des politiques de contractualisation

Enquête à partir de 152 CPOM et 26 GCSMS

CPOM : moyenne de 5,32 établissement par CPOM ; 86% sont dans le secteur handicap ; 29% constituent un outil de restructuration.

GCSMS : compositions contrastées ; 35 % dans le secteur handicap ; 23% ont permis baisse des tarifs au profit des usagers « tous les GCSMS ont conduit à l'amélioration de la qualité du service rendu »

Vos métiers

09 – 302 – ASH 01-29 /05/09

Réforme du diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé

Arrêté du 18 mai 2009, J.O. 26/05/09

Cette refonte (après la réforme de 2005) permet de l'aligner sur l'ensemble des diplômes en travail social niveau III et de l'ouvrir à la VAE.

Enquête : Avenir des AVS & EVS et la VAE

74% des accompagnants sont à temps partiel, ce qui rend difficile l'accès à la VAE (Unaisse)

53% des répondants ont un niveau supérieur au bac, et donc au diplôme qu'ils obtiendraient...

09 – 333 – ASH 22/05/09 – pp. 27-30

Maltraitance : la recommandation de l'ANESM sur le « rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance » est lue par...

M. Bubreuil (ES, sociologue) : « une notion floue, un terme polysémique »

M. Gacoin (ES et Dteur de ProEthique Conseil) : « un texte indissociable des recommandations déjà parues » (« il manque encore une recommandation globale : comment se servir des recommandations de l'ANESM ? »)

09 – 315 – ASH 08/05/09 – pp. 24-25

Frais de tutelle : le rendez-vous manqué

Par M. P. Boutier, Pdt de l'ANDP

« La réforme de mars 2007 a généralisé le principe de la perception des frais de tutelle par le mandataire : une erreur qui fragilise la relation »

Nos éléments sur le handicap



Nous vous recommandons un petit coup d'oeil dans la bibliographie du 15 mai. Sinon, vous verrez ce mois-ci un dossier émaillé de ces « petites » informations qui disent beaucoup.

09 – 286 – ASH 01/05/09

A propos de la convention ONU sur le handicap

La HALDE recommande d'autoriser sa ratification (signée en 06). Délib. 09-114 www.halde.fr

Le Parlement européen approuve l'adhésion de l'UE à cette convention (24/04).

Scolarité

Aménagement des conditions d'examens pour les candidats handicapés : le temps de repos et de récupération ne devra pas être inférieur à 1 h.

note 09-051, BOEN 15 du 09/14/09 www.education.gouv.fr

Enquête : Avenir des AVS & EVS et la VAE

In Professions sociales et établissements

09 – 345 – ASH 22/05 & Gaz Com – 25/05/09

Doublement du nombre des allocataires de la PCH en 2008 – DREES E&R 690

A noter : le Pdt de l'ADF se dit surpris car ces stats estiment que dépenses des Dpts sur ce point progresseraient peu alors « qu'elles n'en finissent pas d'exploser » (+ 10% en 1 an)

Des Infos sur l'Emploi en mai

09 – 314 – ASH 08-29/05/09

Un site de l'ADAPT

www.travaillereensemble.net

Destiné à faciliter la rencontre entre employeurs et personnes

handicapées.

Convention « PASSMO »

22 millions pour l'embauche de travailleurs d'ESAT en milieu ordinaire (État/Agéfiph/Apajh)

Expérimentation : voir www.passmo.org

L'emploi des travailleurs handicapés dans les établissements de moins de 20 salariés

Tendances n° 13 – www.agefiph.org

ESAT : l'organisation de la formation des travailleurs handicapée est détaillée

Décret n° 2009-565 du 20/05/09, J.O. 23/05/09

Principes, modalités, financements, VAE...

Accessibilité

09 – 330 – ASH des 08 – 22- 15/05/09

La date butoir du diagnostic d'accessibilité est avancée au 01/01/10 pour certains ERP

Décret n° 2009-500 du 30/04, J.O. 03/05/09

L'AFP est critique : « fausse bonne idée » ; il n'existe aucune procédure de certification ou d'habilitation des prestataires (pour les diagnostics).

Les services de communication publique en ligne doivent respecter un référentiel d'accessibilité

Décret n° 2009-546 du 15/05, J.O. 16/05/09

Dans 3 ans pour les collectivités territoriales et 2 ans pour l'Etat.



Notre sélection de mai 2009



Parution des décrets permettant d'appliquer certaines des mesures annoncées lors du «sommet social» de février.

09 – 297 – ASH 01/05/09

* Formation des salariés et des chômeurs les plus en difficulté : l'accord entre l'État et le Fonds unique de péréquation (FUP) est signé : avec un dispositif exceptionnel pour 2009 .

* Loi de simplification du droit, à partir de la « proposition Warsmann »: 142 art.

n° 2009-526 du 12/05/09, J.O. 13/05

09 – 313 – ASH 08-29/05/09

* Indemnisation chômage partiel longue durée (de 3 à 12 mois) depuis le 01/05: 75% du brut

Décret n° 2009-478 du 29/04, J.O. 30/04/09

* Les familles ayant perçu l'allocation rentrée scolaire en 08 percevront 150 € en juin

Décret n° 2009-478 du 28/04, J.O. 30/04/09

Et circulaire CNAF 2009-007 du 20 mai 2009

* Une aide exceptionnelle de 200 € sous forme de CESU sera attribuée aux bénéficiaires de certaines prestations (APAD / AEEH...) et à certains demandeurs d'emploi

Décret n° 2009-479 du 29/04, J.O. 30/04/09

Et arrêté du 18 mai 2009, J.O. 23/05/09

Et circulaire CNAF 2009-005 du 13 mai 2009

09 – 329 – ASH 15/05/09

* Précisions sur la pratique de l'IVG médicamenteuse dans les centres de santé et de planification ou d'éducation familiale
Décret n° 2009-516 du 06/05, J.O. 08/05/09

09 – 346 – ASH 22/05/09

* Circulaire précisant les règles d'attribution de la prime exceptionnelle aux familles modestes
n° DSS/2B/2009/129 du 11/05/09

09 – 352 – ASH 29/05/09

* Revalorisation du plafond de ressources pour l'accès la CMU de base : le revenu fiscal ne doit pas excéder 9 020 € (au lieu de 8774 €)

Arrêté du 18 mai 2009, J.O. 23/05/09

* Circulaire relative aux orientations pour la programmation de l'action et des crédits de l'ANAH
n° C2009-01, 20/02/09, BO n° 8 du 10/05/09

Les cahiers juridiques des ASH



09 – 343 – ASH 22/05/09 – pp. 45-53

La loi de simplification et de clarification du droit

09 – 365 – ASH 29/05/09 – pp. 47-56

Le nouveau régime d'assurance chômage
L'indemnisation : bénéficiaires, conditions, durée, détermination de l'AJ, paiement.



10 idées reçues sur le chômage des jeunes

09 332 - Supplément Économie du Monde 19/05/09



Voilà un question-réponse (par M. Reverchon) qui rassemble des infos que nous avons souvent traitées mais sont éparpillées; nous a paru très utile à l'heure où l'on parle de plan d'urgence, etc..

1 - En France 1 jeune sur 4 est au chômage

Taux de chômage = nb de jeunes au chômage divisé par le nb de jeunes en emploi ou recherche d'emploi ; 60% des 15/24 ans n'entrent pas dans ce calcul (étudiants ou inactifs). Si on rapportait le nb de chômeurs à l'ensemble des 15/24 ans, le taux serait entre 7 et 10% (au lieu de 16 à 25 %).

Cela dit, il est supérieur à la moyenne des chômeurs et « surréagit » aux aléas de la conjoncture.

2 - La situation des jeunes sur le marché du travail est pire en France que dans les autres pays

En 2008 taux chômage 15/24 en France à 18% contre moyenne UE à 15,5%

Part des emplois précaires en France à 49%, contre moyenne UE à 37%.

Mais les modes de calcul diffèrent : par ex les apprentis nbx et classés parmi les actifs dans le nord et l'est de l'Europe. Comparaison malaisée.

3 - Le diplôme ne sert plus à rien sur le marché travail

Qualité de l'insertion proportionnelle au niveau de diplôme : cette impression d'inutilité du diplôme vient du contraste avec les années 70, quand diplôme signifiait plein emploi immédiat.

Pour le Cereq les inégalités d'accès à l'emploi tiennent plutôt à l'origine des jeunes.

4 - Les jeunes ne trouvent que des emplois précaires

Pour la génération 2004 (arrivée en 2004 sur le marché du travail), 78% de premiers emplois à durée déterminée : 50% en 2000 et 25% en 84...

C'est le résultat des « plans jeunes » (abaissement momentané du coût du travail).

3 ans après 66% de la génération 2004 en CDI et 87% à temps complet : mais entrée directe et formation sur le tas sont de souvenirs (années 70).

5 - Les diplômés ont des emplois déqualifiés

Enquête Céreq 2005 : 46% des débutants sur poste employé ou ouvrier qualifié ont un diplôme enseignement supérieur... mais au bout de 3 ans le niveau d'emploi correspond au diplôme (pas toujours dans la branche de la formation).

6 - Pas de formation professionnelle à l'université

3 ans après un master, la situation est un peu moins favorable que si diplôme des grandes écoles.

L'université forme médecins et juristes (vocation historique) ; forme aussi les enseignants.

7 - Trop d'étudiants dans les filières qui ne débouchent sur rien (lettres..) et pas assez dans celles où l'on recrute (sciences)

Jusqu'au niveau licence indicateurs d'insertion des filières tertiaires moins favorables en effet mais au niveau master, c'est équivalent, et le différentiel d'insertion est très lié aux cycles économiques

8 - Il n'y a plus d'emploi ans les grandes entreprises : seules les PME recrutent.

Insee : PME indépendantes ont détruit des emplois dans les années 90 ; ce sont les PME dépendantes des grands groupes qui en ont créé (sous-traitants...) ; l'emploi reste dépendant des grandes entreprises.

9 - Le système éducatif est incapable de fournir les compétences dont les entreprises ont besoin

Les besoins des entreprises évoluent vite ; or il faut de 4 à 10 ans entre le moment de la demande et la première promotion correspondante...

10 Les départs massifs à la retraite vont régler le pb du chômage des jeunes

Tout n'est pas arithmétique : dans l'automobile départs massifs mais on y embauchera moins que dans l'informatique.

Les chiffres du chômage fin avril 2009

09 – 348 – Le Monde – 31/05/09 & DARES 22.3



Augmentation légèrement inférieure à celles de mars et février mais près de 300 000 inscriptions supplémentaires depuis le début de l'année.

Catégorie A

58 500 demandeurs d'emploi de plus en avril

Augmentation 2.3% en 1 mois (13,2% en 1 an)

Nb total (A/B/C) d'inscriptions à Pôle emploi

3 571 500 (+ 2,6% en avril & + 16,2 % en 1 an)

Moins 25 ans + 4,5 % en 1 mois

+ 39,9 % en 1 an

Entrées catégories A/B/C en hausse : de 1,1 % en avril (et 14,6% en 1 an).

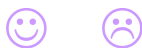
Sorties en baisse : de 2,1% en avril (4,8% en 1 an)

Offres d'emplois collectées en baisse : 1,4% en avril (et 26,1% sur 1 an)

A noter : l'Unedic (sur l'hypothèse d'une baisse du PIB de 3%) prévoit 639 000 demandeurs d'emploi supplémentaires fin 2009 ; le régime redeviendrait déficitaire en 2009-2010.

Le conseil d'orientation pour l'emploi fait des propositions pour limiter les effets de la crise

09 – 338 – ASH 22/05/09 – pp. 14-15



On est bien loin du structurel mais il est vrai qu'on parle là de limiter les effets de la crise.

Salue certaines initiatives, comme le Fonds d'investissement social mais nécessité d'une mise en œuvre rapide : « un pilotage de crise doit être institué ». et il faut examiner tous les projets de décision publique au regard de leur impact prévisible sur l'emploi.

Investir dans la qualification des salariés

« Maintenir le lien salarial » Développer compétences qualification et emploi des jeunes : imposer la présence de jeunes aux 1 000 entreprises impliquées dans les projets du plan de relance.

Augmenter l'utilisation de contrats aidés : les imposer temporairement au secteur non marchand et aux assoc's bénéficiant de subventions publiques, à la SNCF, la Poste, établissements scolaires....

Examiner la situation des demandeurs d'emploi en fin de droits pour « éviter leur basculement dans la pauvreté »

Autour de la mise en place du RSA



Là on touche quand même à du structurel: acceptons-en l'augure... en attendant une évaluation. A noter que l'on peut avoir l'avis des associations en lisant l'article sur le collectif Alerte (Société)

09 – 347 – ASH 29/05 & Le Monde 23-29/05/09

Rapport final sur l'évaluation des expérimentations

Il augmenterait en moyenne de 9% le taux de retour à l'emploi : mais fortes disparités entre Dpts et fluctuations dans le temps entraînent une « imprécision statistique » dans l'estimation.

Le rapport intermédiaire envisageait un taux de retour à l'emploi de 30% - septembre .

Nb de bénéficiaires du RMI sans emploi : en baisse de 6,1% sur les territoires expérimentaux (2,3% en zone témoin).

Nb d'allocataires en emploi avec un salaire faible (moins de 200 € par mois) : écart de 9,4% entre territoires expérimentaux et zones témoin, mais avec moindres durées de trajets en expérimentation.

83% des personnes ayant pris un emploi depuis le début des expérimentations se déclarent « satisfaites » de leurs conditions de travail (73% en zones témoin).

Allocataires RMI depuis plus 4 ans : représentent 25% des entrants en emploi en zone expérimentale (21% en zone témoin). On peut penser qu'il sera efficace pour les plus éloignés de l'emploi.

61% des emplois occupés sont dans le secteur marchand.

Emplois durables : 30%

Intérim et CDD courts : 25 %

8 % sont à leur compte

27% des entrants sont en contrat aidé.

L'accompagnement est jugé « facteur important de réussite » même si on ne peut en mesurer précisément l'effet sur l'emploi.

Les bénéficiaires ont des craintes sur l'articulation du RSA avec les aides connexes (RMI / API..)

Les expérimentations n'ont pas concerné les travailleurs pauvres : des travaux (simulation) concluent à un « impact sur la pauvreté non négligeable, particulièrement pour les familles monoparentales »

La prestation doit concerner plus de 3 millions de ménages (dont 1,4 million d'allocataires minima sociaux). Seuls 25 000 ont déposé une demande en ligne. Il faut communiquer, insiste M. Hirsch.

09 – 339 – ASH 22/05/09

Mission parlementaire sur les droits connexes locaux dans le cadre de la généralisation du RSA

C'est le rapport Desmarest

Les avantages nationaux seront désormais attribués sous condition de ressources et non plus de statut. Mais quid des aides locales ?

Pistes pour éviter des inégalités entre personnes placées dans la même situation et un cumul « moins désincitatif à la reprise d'emploi », tout en préservant la « libre compétence » des collectivités.

Une « déclaration commune de principes » a été proposée à la signature des représentants des acteurs locaux : substitution d'un critère de ressources à celui de statut, réflexion sur les barèmes, recherche de cohérence et meilleure connaissance sur les demandeurs (partage d'informations), collaboration entre les partenaires sur un même territoire pour une meilleure lisibilité <http://www.rsa.gouv.fr/>

Entretien avec M. Lebreton, Pdt de l'ADF

Il n'y aura pas de convention nationale ADF / Pôle emploi : pourquoi ?

En 2005, une convention avait clarifié les relations ANPE / Dpts pour le RMI mais la « loi RSA » définit la prestation et la facturation est très lourde.

Quelles sont les configurations possibles ?

Plusieurs : on peut recourir à Pôle emploi, lancer des appels d'offres, créer un service d'insertion, recourir à des cabinets privés....

La mise en œuvre du RSA est « une opportunité de repenser les politiques d'insertion », et il nous faudra du temps pour évaluer les besoins

Quelles sont vos inquiétudes ?

La capacité des CAF et de Pôle emploi ; le flou sur les moyens (notamment pour l'accompagnement d'un public très éloigné de l'emploi), sachant que l'État doit encore 2 milliards au titre du RMI ; le manque de visibilité sur la montée en charge (vu le contexte, nous craignons un effet massif).

Et la question des sanctions ?

Nous avons une expérience avec le RMI : « le respect de la loi doit s'appliquer à tous, en fonction de la situation de chacun »

Nous retenons dans le numéro 5



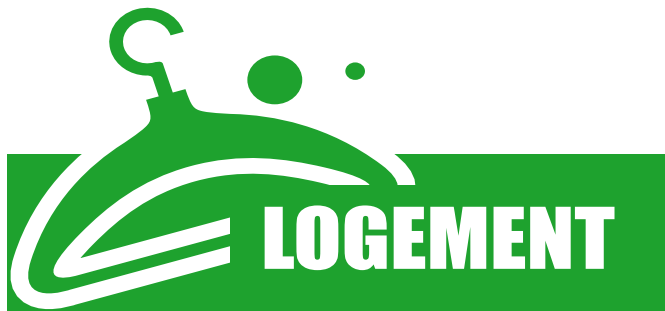
09 – 296 – ASH 01/05/09

Le nombre de personnes accueillies par les structures d'IAE est en hausse de 23 % en 2007

Ce sont les ateliers et chantiers d'insertion qui enregistrent la plus forte progression : + 42%

DARES – 1° Infos 1° Synth. n° 17.2

www.travail-solidarite.gouv.fr



La CLCV pointe l'opacité des commissions d'attribution des logements sociaux

09 – 307 – ASH 08- 22/05/09



Nous ne pensons pas que vous soyez très étonnés...

A partir de 98 HLM gérant 880 000 logements dans 45 Dpts. Une enquête avait eu lieu fin 2004.

Plus de 40% des commissions ne respectent pas l'obligation d'examiner 3 dossiers pour un même logement ; les représentants (voix consultative) prévus par le DALO ne sont pas toujours présents ; 41% des dossiers sont « favorisés » (urgence ou « piston » ; 44% des administrateurs ont protesté contre certaines pratiques (38,4% en 2004).

Discriminations en baisse par rapport à 2004 : 7,3% contre 14,1%.

La CLCV demande que soient rédigés un bilan mensuel et un PV des réunions.

A noter : « les attributions des logements sociaux » in Recherche sociale n° 189 – 11 € -

Observation des pratiques de 6 agglomérations : met à jour un système complexe.

01 48 24 79 00 – fors@fors-rs.com

Hébergement urgence



Voilà, c'est peu médiatique mais c'est exact... et régulier... et voilà. Et ce collectif ne désarme pas, c'est bien.

09 – 296 – ASH 01-29/05/09

Le collectif les morts de la rue

Dénombré 233 décès entre novembre 2008 et mi-avril 2009.

Hommage civil le 13 mai au Panthéon.

Espérance de vie dans la rue : 48 ans (81 pour le reste de la population).

Par ailleurs le collectif a adressé une lettre ouverte à M. Sarkozy : demande une remise à plat du système « passer d'une logique de l'urgence et de l'accueil en nombre à une logique de l'accompagnement individualisé » + discussions sur la création d'une structure de pilotage.



En Société dans le dossier Politique de la Ville sont signalées 2 études sur la santé dans les ZUS

Éthique médicale et précarité : une équation complexe

09 – 318 – ASH 15/05/09 – pp. 30-33



Ces 4 pages nous paraissent très importantes, convaincus que nous sommes du caractère essentiel de cet interface santé / précarité

L'éthique des soignants se heurte aux difficultés des populations vulnérables ; pb ancien mais qui se creuse entre évolution des principes (droits des malades...) et réalités telles que refus de soins, augmentation du reste à charge, abandon de la fonction asilaire de l'hôpital...

En 2007, le Comité national d'éthique a traité des enjeux éthiques de la contrainte budgétaire (avis 101) : il faut « réintégrer la dimension éthique »

Mais comment prendre en charge la santé de personnes qui ne seront pas en mesure de poursuivre les soins (SDF par ex.) ? A Bobigny l'hôpital Avicenne a mis en place en 2007 un appartement associatif (lieu de vie à la journée).

L'articulation du sanitaire et du social s'est délitée à la fin du 19^e siècle ; elle redevient une ambition affichée mais reste à construire.

Le Centre d'éthique clinique de l'hôpital Cochin a pour mission d'aider à la décision médicale éthique difficile : « tiers neutre » qui entend, délibère (pluridisciplinaire) et restitue les débats.

Il a mené une enquête de terrain avec urgences Cochin, PASS Hôtel-Dieu et service « santé mentale et exclusion sociale » Ste-Anne : attentes claires et différentes des patients selon leur degré de marginalisation avec adéquation entre demande et prise en charge proposée.

Plus l'exclusion est forte et ancienne, plus la demande est médicale et ponctuelle (urgences). « Faut-il (...) respecter ce que les personnes expriment comme une demande »... les professionnels demandent moyens adaptés au degré d'exclusion : accompagnement et non-abandon.

FNARS : dépend de « l'objectif que la société se fixe à l'égard des plus précaires ».

Les demandes exprimées ne correspondent pas toujours aux besoins (cf. étude Médecins du Monde / AP-HP Marseille sur les sans-abri). Adapter sans obliger, posture de « l'aller vers » : « Si on propose quelque chose d'acceptable pour elles, les personnes peuvent entrer dans un parcours » (FNARS)

Il y a un « chaînon manquant » : pourquoi pas des équipes pluridisciplinaires aux urgences ?

Pour maintenir les liens, il faut décroiser les pratiques : travail en réseau, médiations...

M. Ameisen (CCNE) : il faudrait s'intéresser plus aux inégalités sociales de santé (espérance de vie...) et chercher à démonter les déterminismes sociaux : affirmer des droits ne suffit pas.



Plutôt sympathique mais malheureusement l'effet de décalage dans le temps risque de réserver de mauvaises surprises au vu du contexte « actuel ». Nous retiendrons qu'il n'y a pas de « dérive »...

4,2 millions de bénéficiaires : baisse de 5%.
« Pas forcément de rapport avec une montée du niveau de vie des personnes à faibles revenus. »
Le taux de renoncement aux soins est en baisse de 3,07%
« La dépense totale évolue faiblement » : aucune dérive donc.
Montée en charge de l'aide à la complémentaire santé. Le nb de personnes ayant utilisé l'attestation (ACS) est hausse de 34%.
Structure par âge reste stable : les moins de 25 ans représentent 35% (27% en 2007).

Les refus de soins restent fréquents

09 – 359 – ASH 29/05/09



Cela n'étonnera personne sans doute.

Enquête menée par CISS, FNATH et UNAF.

Testings téléphoniques : 22 % des spécialistes concernés dans 11 grandes villes refusent le patient CMU-C. C'est à Paris que les refus sont les plus fréquents (et d'autant plus que le quartier est aisé).
CPAM : quelques-unes seulement connaissent pb.
« Il faut des mécanismes de protection nouveaux », ce que prévoyait le projet Bachelot modifié à l'Assemblée nationale. (Cf. n° mars)
Enfants pris en charge par l'ASE : surtout quand ils quittent le Dpt (colonies vacances...);
CISS, FNATH et UNAF demandent une enquête nationale IGAS sur ce point.
Demandent une meilleure information des usagers sur leurs droits de recours, (1° version du projet de loi).



Annonces de M. Sarkozy sur la sécurité dans les établissements scolaires...



Alors, sécurité ou pédagogie, efficacité ou effet d'annonce ? chacun jugera et chacun a le droit aussi d'être lassé de ces éternels débats qui semblent prendre toujours les choses à l'envers.

Le 28 mai : à l'issue d'un diagnostic de sécurité dans 184 établissements seront adoptées « toutes les mesures nécessaires » au cas par cas (portiques de détection, vidéosurveillance...)
« Les personnels de direction et d'encadrement (...) recevront une habilitation spécifique qui leur permettra de faire ouvrir cartables et sacs »
L'intrusion dans un établissement deviendra un délit (au lieu d'une infraction actuellement).
Les violences contre un agent EN constitueront des circonstances aggravantes.

Entretien avec M. Debarbieux, Directeur de l'Observatoire international de la violence à l'école

Cette violence augmente-t-elle en France ?

Pas d'augmentation globale depuis 10 ans.
L'augmentation est concentrée sur les lieux d'exclusion sociale : plutôt de « petites » violences répétées qui « sapent le moral de tous ».
Parmi l'ensemble des faits, on constate une « forte augmentation de ceux visant les adultes »
Polémique sur les portiques de détection... ???
Tendance à réclamer des « solutions ». Il faut examiner leur efficacité bien sûr.
Le FBI a enquêté sur les détecteurs : ils provoquent du ressentiment chez les élèves, un sentiment de mépris, renforcé par les fouilles ... et finalement la violence antiscolaire augmente !!!
On a parlé d'une « force mobile » : ???
« Tout dépend de son style » : une vraie police de voisinage, ce peut être positif (cf. le Canada); mais les fouilles systématiques, c'est « un des moyens les plus sûrs d'augmenter la violence »
Chaque gouvernement annonce son plan contre la violence à l'école...
On part toujours d'une « fausse évidence : la violence viendrait de l'extérieur », et donc on veut clôturer. Mais c'est la relation pédagogique qui est au cœur du problème.
Pour la protection de tous la stabilité des équipes est très importante : nous en sommes loin puisque nous envoyons des débutants dans des établissements sensibles dont ils veulent partir...
Et leur formation ne prend pas suffisamment en compte la gestion du stress, la dynamique de groupe, la prise de parole, le travail en équipe...

Les chefs d'établissements ne croient pas à la « sanctuarisation » des établissements

Syndicat personnels de direction (SNPDEN)
Fouille des cartables : « mesure impraticable » on désigne par avance les responsables des incidents qui auront « pas fouillé, ou pas assez, ou pas comme il fallait » ;
Portiques : scepticisme (expérience américaine peu concluante)
Forces de sécurité : attention aux opérations « coups de poing », ne servent pas à grand-chose
Vidéosurveillance : rapport 2007 (institut d'aménagement et d'urbanisme Île-de-France).
Placées à l'extérieur, les caméras n'empêchent pas les intrusions ; à l'intérieur, elles ne préviennent pas les vols et personne ne regarde vraiment les écrans ; l'illusion que tout est sous contrôle entraîne même un « désinvestissement des équipes ».

Le ministère présente une photographie des dispositifs relais

09 – 285 – ASH 01/05/09 – pp. 23



Une photographie est toujours bonne à prendre... même si l'élément crucial de « l'après » est le moins informé...

Année scol. 06-07 : 7000 élèves accueillis (500 de plus que l'année précédente) dans 373 dispositifs, soit 255 classes (+ 7) & 118 ateliers (stables).

Accueil momentané de collégiens en difficulté.

17,5 élèves en moyenne par classe et 19,9 par atelier, pour une durée moyenne de 10,8 semaines.

78% de garçons et 81% de 13-15 ans ; 88% viennent du cursus général et 5 % de classes spécifiques ; 36 % sont sous mesure éducative.

Les filles ont un profil plus « dur » (âge, pbs...) et restent plus longtemps que les garçons.

« L'après » est encore mal connu mais 65% retournent dans leur établissement d'origine.

Note DEPP 09.04 www.education.gouv.fr rubrique documentation - « évaluations et stats »



Nous signalons utile utile...

09 344 - ASH 22/05/09 –

50 droits contre l'exclusion – Dalloz – 3 €

Pour les usagers certes mais pourquoi pas aussi pour les travailleurs sociaux qui tâchent de surnager parmi l'amoncellement des réformes?

« Mini-code » reprend toutes les réformes dans tous les domaines, « aide à la vie quotidienne ».

« Comment faire pour ; quelles conditions pour » ?

Le Monde – 09 301

La France à travers ses valeurs



Ce genre d'ouvrage, c'est fabuleux.... de là à le lire... mais au moins le connaître... le consulter ?

4° version d'une enquête menée tous les 9 ans depuis 1981. Panorama très large. Quelques ex :

- L'individualisation progresse, mais pas l'individualisme
- En 2008, la demande d'égalité devient plus importante que celle de liberté
- Demande croissante d'ordre public mais désir accru de liberté privée
- Plus fiers d'être Français mais moins xénophobes
- Valeur travail en hausse

Le Monde (25/04) lui consacre une large couverture dont une partie est accessible sur Internet

MM. Bréchon & Tchernia – Ed. A. Colin – 320 p – 19,9€

ASH du 1° mai 2009 – 09 300

Du placement à la suppléance familiale. Actualité des recherches internationales



Vous n'échappez jamais aux comparatifs... et en plus cette question du placement est LA question.

Consensus : quand les parents sont défaillants, c'est à la société de prendre le relais.

Mais les modalités diffèrent beaucoup.

France : l'assistance à la famille et la cohésion familiale sont la clé de voûte des politiques enfance

UK : prime la recherche de stabilité ; les services sociaux peuvent faire adopter des enfants sans le consentement des parents (en général maintien de lien avec la famille biologique)

Coord. B. Tillard – Ed. L'Harmattan – 154 p. - 16 €

Les coulisses de l'État social. enquête sur les signalements d'enfant en danger.



C'est une évidence ? sans doute, mais elle reste « impensée » selon un mot à la mode.

Les signalements sont aussi fonction de l'appartenance générationnelle, et la trajectoire sociale des AS : enquête socio (2 arrdts parisiens).

D. Serre – Ed. Raisons d'agir – 148 p – 20 €

Droit du sol – Roman graphique



L'idée nous plaît : en outre ce territoire est mal connu c'est le moins que l'on puisse dire.

Mayotte deviendra département français en 2011.

Raconte ce que l'auteur, médecin, y a vu, entendu, vécu : métropolitains, clandestins, les locaux, ambivalences, pauvreté, tout y est.

On peut consulter la critique du Monde du 09/04

Ch. Masson – Ed. Casterman Ecritures – 435p. 24€

ASH du 08 mai 2009 – 09 309

Les dynamiques du travail social – Revue CNAF



« Ce qui nous plaît ? ça parle de vous et c'est accessible sur Internet article par article... »

Les grands enjeux : massification de la pauvreté, territorialisation des politiques sociales... sens et conséquences pour le travail social.

Informations sociales n° 152 – 6,50 € mais on peut consulter et acheter en ligne

A noter une enquête sur le travail social des CAF consultable sur le site de la CAF.

Les mots de l'immigration



Idee toute simple... pour un prix raisonnable !

Une historienne et un sociologue : mots replacés dans leur usage (citations à l'appui) et analysés.

S. Aprile & S. Dufoix – Ed. Belin – 401 p - 8 €

Les soliloques du pauvre et autres poèmes



« Faire enfin dire quelque chose à quelqu'un qui serait le **Pauvre, ce bon pauvre dont tout le monde parle et qui se tait toujours. Voilà ce que j'ai tenté** »

Version littéraire de « la place de l'usager » ? A vous de voir : pas cher, c'est au moins à connaître ; écrit dans la langue des faubourgs, un classique de la littérature sociale (1897).

Jehan-Rictus – Ed. Au Diable Vauvert – 218 p - 5 €

Puisqu'ils n'en diront rien. La violence faite aux bébés
Pas le cœur de vos préoccupations métier mais passionnant quand même nous signalons.

L.L. Lambrichs – Ed. Bayard – 224 p. - 17,50 €

ASH du 15 mai 2009 – 09 328

Protection de l'enfance. Paroles de professionnels d'AEMO et enjeux pour l'évaluation.

Recherche action : parce qu'on ne « transmet que ce qui a été évalué »

Recueil des expériences des professionnels à partir d'un questionnaire sur les « effets de la décentralisation, des politiques sociales et familiales, de l'évolution des mentalités, (...) des dispositifs et politiques de protection de l'enfance ».

Pour plus de détails, voir un entretien dans les ASH avec le délégué général du Cnaemo et la présentation de l'éditeur sur Internet.

M. B. Eme en collaboration avec le Cnaemo
Ed L'Harmattan – 32 €

La Revue de droit sanitaire et social consacre son dossier au RSA

« Indiscutablement novateur » (à la fois minimum social et complément de revenu) mais reste dans la continuité des dispositifs existants (RMI...).

Souligne difficultés et limites prévisibles : exclusion des moins de 25 ans, accès des plus éloignés de l'emploi...

RDSS n° 2 – mars/avril 2009 – Ed. Dalloz

Handicap mental : crime ou châtement ?

Témoignage sur les relations entre ces adolescents et leurs parents traumatisés « sur le fait même de leur existence ».

Mme Fleur Michel – Ed. PUF / Le Monde – 26 €

ASH du 22 mai 2009 – 09 328

Travail social et éducation à l'environnement in Le Sociographe n° 29 – 11,50 € (04 67 07 82 73)

Présentation d'expériences mettant en exergue les socles communs : citoyenneté, solidarité...

Une Bande dessinée

Un îlot de bonheur

Un banc public où se retrouvent un gamin et un clochard : rapprochements, conversations et chacun partira de son côté vers le bonheur (date de 2001)

& Quelques jours d'été

Un petit garçon de la ville est confié à des gens de la campagne : des émotions

Ch. Chabouté – Ed. Vents d'Ouest – 13 €

Le vieillissement dans l'immigration – L'oubli d'une génération silencieuse

Étude collective : carences de cette prise en charge par les services médico-sociaux.

Dirt. A. Ba – Ed. L'Harmattan – 14 €

On nous signale en mai

Les animateurs socioculturels

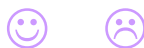


Nous aimons le format et le prix : vous travaillez tous les jours avec eux... jetez un œil ?

Qui sont-ils? Combien sont-ils ? Après une forte croissance, on compte autour de 110 000 professionnels. Groupe contrasté que ce livre se propose d'analyser dans sa complexité.

Table des matières détaillée consultable en ligne

F. Lebon - Ed. La Découverte – 128 p. – 9,50 €



Nous faisons figurer résolument dans cette rubrique la circulaire sur le repérage du décrochage scolaire : cela ne nous paraît devoir changer le pb. Voilà, et nous voudrions nous tromper.

ASH du 15 mai 2009 – 09 326

Le gouvernement veut renforcer le repérage du décrochage scolaire

Instructions aux préfets et recteurs : meilleure coordination, diagnostic, actions innovantes pour les jeunes sortis du système sans diplôme.

Circulaire n° 09-060 JS du 22/04/09 à consulter sur

Guide méthodologique de la MILDT sur les stages de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants. L'occasion pour l'ANITEA de redire que ces stages excluent beaucoup de monde (ne concernent que les usagers interpellés et de plus ils sont payants). Elle demande une vraie réflexion.

Le contrôleur général des prisons s'attaque à la question du travail en détention

Recommandation du 30/04/09, J.O. 12/05/09

Mme Morano présente l'expérimentation des jardins d'éveil. Pour les 2/3 ans : 8 000 places devraient être ouvertes. Structures payantes (selon les revenus). Beaucoup d'hostilité dans le secteur de la petite enfance (EJE...).

Les propositions du conseil d'État pour la révision des lois de bioéthique sont en ligne

Dossier de presse et rapport sur le site du Conseil

Projet de loi « hôpital » : l'ANAS s'interroge

Peu de place dans le texte pour les missions des AS et qui seront les « éducateurs pour la santé » ? (volet éducation thérapeutique)...

Rapport annuel de la Miviludes

Les dérives psychothérapeutiques au centre des préoccupations.

Révision générale des politiques publiques : le 2° rapport est disponible

374 décisions prises : 20% ont pris du retard, 5% sont au point mort et 75% ont été mises en œuvre.

Notamment celles visant à unifier les administrations œuvrant à la cohésion sociale.

Une convention entre le médiateur de la République et le contrôleur général des lieux de privation de liberté

Veiller au mieux au respect des droits fondamentaux des personnes privées de liberté : échanger sur les saisines.



« Il faut inventer un autre rapport entre l'individu et le collectif »

09 – 341 – ASH 22/05/09 – pp. 40-41



Nous aimons parce que ça ouvre un débat, c'est un point de vue à ne pas prendre pour une vérité scientifique mais on peut s'en saisir pour réfléchir, et notamment sur la question de l'instrumentalisation ou non

du travail social dans l'accompagnement de la souffrance psychosociale.

Entretien avec M. Coupechoux
Journaliste indépendant auteur de
La déprime des opprimés - enquête sur la souffrance psychique en France

Pourquoi cette enquête ?

Elle est venue à la suite de mon enquête sur la folie, où je voyais beaucoup de patients des psychiatres atteints de souffrance « psychosociale »

Vous faites le lien entre cette souffrance et le travail

J'ai rencontré très vite ce lien et je prends travail au sens large ; « ceux qui ont un travail souffrent, mais aussi ceux qui n'en ont pas »

C'est un phénomène massif et violent. Dès les années 90, les médecins ont vu « des tableaux de type post-traumatique », et dans toutes les catégories professionnelles.

Quelles sont les caractéristiques de la souffrance actuelle au travail ?

Les conditions de la souffrance : on a organisé la solitude dans l'entreprise. Et ont « explosé » des structures traditionnelles (famille, collectifs politiques...), qui aidaient à porter la souffrance.

Maintenant le plein emploi n'existe plus et « il n'y plus de positions de repli pour l'individu ».

Vous parlez d'une « pathologie de la solitude » ??

« On a voulu faire de l'individu le cœur de toute vie sociale » ; dans l'entreprise autonomie et polyvalence on rompu avec le taylorisme mais on a placé les gens en concurrence et ils ont été plus isolés qu'autonomes...

L'insécurité se répand : 1 Français sur 2 dit avoir peur de devenir un jour SDF.

Le travail est-il une sorte de pathologie ?

« Au contraire ». si on pense cela on mettra en place un système pour gérer cette souffrance et on ne se posera plus les questions de fond.

Les professionnels du social et de la santé mentale participent-ils à leur insu à ce processus ?

Ils essayent d'aider les gens mais ils font partie de la régulation que met en place le système.

Il ne faut pas s'installer dans cette situation.

Chez les professionnels de la santé mentale apparaît là-dessus un débat « politique » ; les travailleurs sociaux, eux, affrontent de très grosses difficultés et tâchent de « garder la tête hors de l'eau ».

Vous appelez à une réhabilitation du sujet... ??

Citoyens et salariés sont dépossédés des choix qui les concernent : « le sujet est dans une cage d'acier invisible », (expression de Max Weber) et il faut lui donner la priorité.

« L'individu ne peut pas vivre sans le collectif » : mais il faut repenser les termes des rapports et fonctions du politique, du travail social, etc.

Ed. Seuil - 384 p – 21 €



**CONSEIL
GENERAL**
BOUCHES-DU-RHÔNE